

Quelques conseils avant de partir

- Préparez votre itinéraire, choisissez-le à votre niveau. Préférez au début de votre séjour des petites randonnées d'une demi-journée. Réservez-vous les Hauts sommets du Jura pour la fin de vos vacances.
- Prévoyez de bonnes chaussures, glissez dans votre sac un vêtement de pluie, un pull, quelques encas, de l'eau en quantité suffisante. Dans ce Massif calcaire qu'est le Jura, les points d'eau sont quasiment inexistants.
- Consultez attentivement la météo. Les orages d'été sont soudains et très violents sur notre massif.
- Le SIVOM de la Valserine s'occupe depuis plusieurs années de l'entretien et le balisage des sentiers de petites randonnées (PR Jaune) et localement du GR9 (blanc et rouge). Néanmoins certains itinéraires ne sont actuellement pas pris en charge et doivent être empruntés avec précaution.
- Les bois, prairies et pâturages que vous traverserez sont exploités par des propriétaires dont vous êtes les invités. Vous serez les bienvenus sur les sentiers traversant les alpages si vous savez respecter le travail des bergers qui s'attachent à préserver l'activité pastorale de la Haute Chaîne.
- Le Massif du Jura est un ensemble de biotopes très riches et très variés mais aussi très sensible. Apprenez à regarder les fleurs plutôt qu'à les cueillir, retenez nos chiens, restez sur les sentiers. Une quarantaine d'orchidées sauvages tels que le très rare Sabot de vénus, de nombreux Lys, la Drosera, plante carnivore, le Pin à crochet, véritable bonzaï à l'état naturel, le Saule nain, les rhododendrons, Busseroles et bien d'autres espèces méritent notre attention.

RESERVE NATURELLE DE LA HAUTE CHAÎNE DU JURA

- Au cours de vos ballades, vous pénétrez peut-être dans la Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura. S'étendant sur 11 000ha entre Dôle et Bellegarde, elle vise à protéger une flore de montagne très riche, des hôtes particuliers tels le Chamois, le Lynx, le Grand Tétras mais aussi l'activité pastorale.
- Des panneaux implantés aux entrées indiquent des dispositions. Sachez notamment qu'il y est interdit la cueillette, les chiens même tenus en laisse, le camping et les feux.
- Il est également demandé aux promeneurs de demeurer sur les itinéraires balisés.

ITINERAIRES BALISES PEDESTRES

Différents itinéraires vous sont proposés aux départs des villages de Lélex, Mijoux, Chézery ainsi que le Col de la Faucille.

Les temps de marche ne sont donnés qu'à titre indicatif et concerne un marcheur moyen qui prend le temps de regarder et s'arrêter.